



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. limitée
15 juin 2023
Français
Original : anglais

Organe subsidiaire de mise en œuvre

Cinquante-huitième session

Bonn, 5-15 juin 2023

Point 4 b) de l'ordre du jour

Notification par les Parties non visées

à l'annexe I de la Convention

Apport d'un appui financier et technique

Apport d'un appui financier et technique

Projet de conclusions proposé par le Président

L'Organe subsidiaire de mise en œuvre a entamé des discussions constructives sur cette question à la présente session et a décidé d'en poursuivre l'examen à sa cinquante-neuvième session (novembre-décembre 2023), en tenant compte du projet de texte élaboré à la présente session par les cofacilitateurs au titre de ce point de l'ordre du jour¹.

¹ <https://unfccc.int/documents/629340>.

